Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 13/09/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 13/09/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/695739
N° d'annonce : 695739

MEUNIER – NIEL

EURL au capital de 1.000 €

Siège social : 80 Bd de Sebastopol 75003 PARIS

903 959 351 R.C.S. Paris

Au terme des décisions du 12/09/2023, l'associée unique a décidé

– de transférer le siège social au 42 rue Pierre Curie – 93120 La Courneuve à compter du 12/09/2023 et de modifier les statuts en conséquence.

Gérant : M. Eric TEBOUL demeurant 80 Bd de Sebastopol 75003 Paris

Mention sera faite au RCS de Paris et la société sera désormais immatriculée au RCS de Bobigny

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeOu9wbrf
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeOu9wbrf

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)